

LAURENCE PROTEAU

**LA PEAU ET LA POSITION.  
LES DEUX CORPS DU  
POLICIER**

**Regards sociologiques n°57-58, pp. 113-130.  
2021. ISSN 1164-0871**

---

*L'analyse d'une trajectoire d'un gardien de la paix comme un cas particulier du possible rend compte dans un même mouvement de l'espace physique des positions (le commissariat), de la division du travail (les brigades) et des schèmes de pensée et d'action qui y sont associés. Elle éclaire les conditions de l'ajustement et/ou du désajustement entre un agent et des postes et rend compte des manières d'habiter des espaces institutionnels non seulement différents, mais aux frontières mouvantes, puisqu'un même poste peut changer de « définition » institutionnelle et chasser ceux qui y étaient auparavant ajustés.*

---

« *Le corps est dans le monde social mais le monde social est dans le corps* » (Bourdieu, 1982, p. 38).

Le « cas » particulier du possible sur lequel je m'appuie<sup>1</sup> s'inscrit dans une réflexion sur les façons dont l'institution, pour exister en tant que telle, doit cumuler des monopoles divers : forger ses agents (dans le cas précis, convertir un individu en policier), consacrer des frontières et en contrôler les mouvements, imposer la légitimité du face à face entre les agents qui l'incarnent et les « autres », non seulement pour qu'ils fassent le travail quotidien associé à leur mandat, mais aussi pour qu'ils rappellent par corps et en pratique la légitimité du travail de classement qu'opère toute institution. Accrocher une trajectoire par la médiation d'une institution qui participe fortement à sa structuration est une manière de questionner les modalités d'incorporation du social et les systèmes de classements qui fabriquent un sens pratique permettant les ajustements et réajustements.

Au moment de l'enquête, au début des années 2000, la mobilité professionnelle est une des variables communes à une grande majorité de policiers qui, souvent, occupent au cours de leurs carrières des postes très divers. Ils commencent généralement à exercer à Paris et cheminent par étapes successives vers la région d'où ils sont originaires et qu'ils veulent majoritairement rejoindre. Au cours de cette

migration institutionnelle, ils changent non seulement de lieu, mais souvent de types d'activités policières. C'est le cas, entre autres, de gardiens de la paix qui passent de la patrouille à la brigade anti-criminalité, puis à l'unité de recherches judiciaires d'un commissariat de sécurité publique ; de la brigade des mineurs intègrent les renseignements généraux ou la police judiciaire, etc. Ils changent donc non seulement de type d'activité et de spécialité, mais circulent aussi entre les différentes directions de la police nationale qui, historiquement, travaillent autrement et restent inégalement valorisées. Nombre de policiers tentent également les concours internes qui séparent toujours les trois corps<sup>2</sup>. Ils acquièrent de ce fait un nouveau statut et occupent d'autres postes dans l'institution tout en y important des pratiques et des conceptions liées à leurs anciennes positions. Dans cette configuration où, en réalité, existent plusieurs « métiers » de police, dont les « clients », les savoirs, les savoirs faire, les modes d'organisation du travail et les formes de sanction et/ou de gratification sont fort éloignés, comment se construit l'esprit de corps ? Si tant est qu'il n'y en ait un ou qu'un seul.

Ce récit commenté de la trajectoire d'un gardien de la paix permet d'incarner à la fois l'espace physique des positions (le commissariat), la division

---

<sup>1</sup> Il s'agit d'un récit recueilli durant une enquête réalisée pendant un an et demi au début des années 2000, dans le commissariat de sécurité Publique de *Bal* (pseudonyme), une ville moyenne de province.

---

<sup>2</sup> Gardiens de la paix et gradés, Officiers, Commissaires.

du travail (les brigades) et les schèmes de pensée et d'action qui y sont associés. Au fil de son histoire, j'esquisse ce que l'analyse d'une biographie construite comme un cas particulier du possible nous apprend sur les conditions de l'ajustement et/ou du désajustement entre un agent porteur de dispositions acquises dans son milieu social et un poste, mais aussi de la manière dont l'institution produit le policier et dont, inséparablement, le policier produit l'institution.

Raymond Louthar, 42 ans, est gardien de la paix depuis 1979 ; il a alors une vingtaine d'années. Neuf années durant, il patrouille de nuit à Paris, puis obtient sa mutation à Bal, une ville proche de son village de naissance. Là, il intègre la patrouille de nuit et très rapidement la brigade de surveillance nocturne (BSN, ancêtre des BAC) Il y reste 14 ans, puis lassé par 20 ans de travail de nuit et par l'intensité physique de l'activité propre aux BAC, il saisit l'occasion nouvellement offerte (depuis la réforme de 1995<sup>1</sup>) aux gardiens de la paix de rejoindre les services judiciaires en civil. Ce n'est pas seulement par défaut qu'il migre d'un service à un autre ; guidé par un sens du placement dans l'institution, il s'oriente vers le service le plus noble du commissariat. Lorsque je le rencontre fin 2001, il est en poste depuis deux ans à l'unité de recherches judiciaires (URJ), la fameuse Crim'. Il fait partie des policiers grâce auxquels j'ai été acceptée dans la brigade, de ceux qui jouent, sans qu'on le leur demande, un rôle d'entremetteur entre « nous » et « eux », les gens de métier. J'ai suivi ses activités

---

<sup>1</sup> La division entre police en uniforme (gardien de la paix et officier de paix) et police en civil (enquêteur, inspecteur, commissaire), qui recoupe une différence de corps, disparaît, emportant avec elle les officiers de paix (en uniforme) et les enquêteurs (en civil). Les « inspecteurs », quant à eux, deviennent des « officiers » et exercent dès lors en civil ou en uniforme, en fonction du poste occupé. Dans la foulée, la loi du 18 novembre 1998 donne la possibilité aux membres du corps de maîtrise et d'application (gardiens de la paix et gradés) d'obtenir la qualification d'officier de police judiciaire (OPJ) en passant un examen en formation continue. Cette qualification leur confère les mêmes pouvoirs en matière d'enquête (perquisitions, garde à vue...), que les deux autres corps de police (officiers et commissaires), sans pour autant les changer de corps, de grade, ni même modifier leur salaire.

quotidiennes, des plus bureaucratiques et froides (travail sur dossier, mise en forme de procédure, etc.) au plus acrobatiques et chaudes (interpellation, interrogatoire, etc.) durant plusieurs mois. Les discussions informelles et les observations ont été bien plus nombreuses que les entretiens formels et enregistrés. Trois seulement ont été réalisés à 8 mois d'intervalle (2001-2002) ; le reste du temps j'ai appris de lui sur le tas, comme il se doit dans son univers. La trajectoire de Raymond telle que je l'ai reconstituée – reconstitution qui n'est jamais qu'une recomposition - intègre ces diverses sources de savoirs sociologiques. J'ai voulu, par cet exercice dit improprement biographique, non pas montrer la singularité d'une vie, mais incarner la rencontre entre un habitus de classe et les exigences d'une institution, soumises toutes deux aux contraintes historiques : « L'«identification» au poste se réalise au terme d'un travail qui est inséparablement travail sur le poste et travail sur soi-même et il dépend de l'histoire sociale du poste et de l'histoire sociale individuelle que ce soit le poste ou l'individu qui s'incline » (Muel-Dreyfus, 1983, p. 9). En étant attentif aux « petites choses » sans grande envergure qui permettent ou interdisent telle ou telle affectation, tel ou tel apprentissage, tel ou tel investissement, on comprend à quel point ce qui compte pour faire ou défaire la pente d'une trajectoire est souvent quasi invisible, mais toujours complexe. En la matière il n'y a pas une cause qui produirait un effet ; il n'y a pas de déterminisme simpliste. En revanche, l'espace des possibles n'est pas non plus totalement ouvert, loin de là, même s'il peut être plus ou moins élastique : « Dire que le monde, c'est ma représentation et ma volonté, quand il s'agit du monde social, ce n'est pas complètement fou, parce qu'il y a une élasticité du monde social, du fait que le monde social existe en partie par la représentation que s'en font les gens qui y vivent (...) » (Bourdieu et Mhammeri, 2003, p. 17). Mais la représentation et la volonté doivent avoir une base objective pour faire exister ce qu'elles imaginent.

L'entrée de Raymond dans la police est un fait qui peut être daté ; en revanche, il devient policier de manière plus diffuse par imprégnation, et la datation est là moins évidente : c'est un processus d'acquisition et d'adoption des codes et des croyances. Même si le passage de la ligne entre « eux » et « nous » - que représentent la réussite au concours

et le port de l'uniforme (et de l'arme) - est déjà un acte d'affectation « d'identité » sociale, pour beaucoup cela ne suffit pas à produire de la croyance. Elle vient souvent après, tissée par le travail social - largement routinisé par la pratique - du groupe constitué - et institué - sur le novice. C'est un corps à corps ; le corps policier, comme collectif, inscrit dans la peau du postulant les manières d'être (jusqu'à la manière de marcher et de parler) et de penser (conscientes et inconscientes) ajustées. Ces incisions, comme autant de scarifications sociales, marquent plus facilement et durablement l'impétrant déjà disposé à se laisser « apprendre », c'est-à-dire à accepter d'être habité par ce qui habite déjà ses futurs pairs. Il faut se laisser prendre en se faisant petit, docile, face aux anciens qui ainsi s'instituent didacticiens d'habitus conformes ; se laisser prendre en se prenant au jeu, en adoptant la *doxa* du groupe, en souffrant des mêmes maux et en se réjouissant des mêmes aubaines.

### **Mon ambition, ici, est de tenir ensemble la peau et la position.**

Raymond est originaire d'un petit village de 70 habitants de la région de Bal. Comme nombre d'hommes de sa famille, il est « destiné » au métier de garde-chasse : « *Je suis né là-dedans (...) papa était garde, mon grand-père était garde. Cette histoire, c'est de père en fils, c'est de génération en génération. On a tous été là-dedans, j'ai eu mon grand-oncle, j'ai eu... tous étaient gardes* », dit-il. C'est d'autant plus un héritage qu'il est le seul fils d'une famille de six enfants et donc le seul susceptible de perpétuer la tradition familiale. Cependant, à 16 ans, lorsqu'il arrête l'école et alors qu'il s'apprête à rejoindre le centre de formation des eaux et forêts dans les Ardennes, sa mère refuse qu'il quitte aussi jeune le domicile familial. Nous sommes en 1976. Il travaille alors comme ouvrier dans une entreprise agricole qui loue son personnel et son matériel à des clients. C'est une première rupture avec le destin social qui devait être le sien.

Ce travail près de la terre lui plait, mais le salaire est maigre et les conditions de travail dures : « *On profite de toi, de ta jeunesse, on profite de tes bras* » se souvient-il. Il cède alors aux incitations maintes fois répétées d'un ami gardien de la paix qui le convainc de passer le concours. Il lui dépeint le travail comme facile et propre : « *Quand je rentre le soir je ne suis pas*

*fatigué, quoi. Je ne suis pas sale... c'est pas épuisant* », lui dit-il pour l'attirer. Raymond tente sa chance, même si l'image de la police dans sa famille est déplorable.

« *La police c'était pas du tout... du tout bien vu dans la famille (...). Tu comprends, j'ai une famille de gardes. Et tu sais quand on dit un bon garde, c'est un bon braconnier ! Tu vois ce que je veux dire* », dit-il en éclatant de rire.

C'est une seconde rupture avec l'héritage de sa lignée. Au début, son père lui interdit d'entrer en uniforme dans sa maison, même si, au fils du temps, il se montrera satisfait de ce choix qui assure à son fils une grande stabilité professionnelle. On le voit, les ruptures avec l'avenir probable inscrit dans l'histoire familiale, pour relativement légères qu'elles puissent paraître, disposent Raymond à tout attendre de cette seconde maison (famille) que va être pour lui la police.

Reçu au concours dès sa première tentative en 1979, il est formé durant cinq mois dans une école du côté d'Agen qui entraîne les CRS. Cette spécialité lui déplaît tellement qu'il songe à démissionner : « *Parce que tu sais, tu arrives de ta campagne profonde et quand on parle CRS, tu comprends un peu... le mot CRS, les mecs ils cassent la tête. Les types qui viennent pour défendre leur beefsteak et puis on les repousse à coup de trique. C'est ce que l'on voit du monde extérieur* ». Mais rapidement il se fait des amis parmi ses compagnons de promotion qui, eux aussi, sont très souvent des gars de la campagne coupés de leur univers familial. Il se souvient y avoir appris un peu de droit pénal et général, de code de la route, à manier des armes et à se comporter sur la voie publique. En revanche, et de lui-même, il me dit : « On ne te parlait jamais du stress, on te parlait pas de l'alcoolisme, on ne parlait pas des problèmes que nous allions rencontrer dans notre futur service, c'est-à-dire se trouver du jour au lendemain lâché ». En effet, à l'époque nul stage ne prépare ces jeunes gardiens de la paix, très encadrés à l'école par une discipline stricte du corps et de l'esprit, à leur future fonction pratique et c'est d'autant plus déstabilisant que ces novices, faiblement instruits, migrent de leur province natale pour prendre leur poste à Paris : « *Heureusement j'avais fait l'armée avant. Donc j'étais allé en Allemagne, j'avais déjà eu... j'avais un vécu, mais... !* ». Nombre d'entre eux découvrent la capitale. Raymond débarque avec son « baluchon » dans le XVI<sup>ème</sup> arrondissement et au bout de six

mois il est affecté dans le XVII<sup>ème</sup> où il reste six ans. Bien qu'il dise avoir voulu cette affectation, en réalité le choix est limité puisque, comme il le reconnaît lui-même, «*Je n'avais pas d'autre solution n'importe comment. J'avais deux solutions en école de police : soit la voie CRS, soit celle du corps de la police parisienne, la PP, cette célèbre PP !*». L'opposition entre la police parisienne et la police de province structure la vision de Raymond, comme celle de nombre de ses collègues qui ont suivi la même trajectoire. Pour eux, même s'ils ont souhaité retourner dans leur région d'origine, la police parisienne reste un idéal inégalé en termes d'intérêt professionnel, mais aussi de rapports humains entre les « gars ». Paris, c'est aussi leur jeunesse, la fougue, le risque, l'éloignement de la famille et la liberté qui l'accompagne... mais une liberté toute relative et rassurante, parce que partagée par un collectif ; l'âge d'or d'une génération en somme. Tout s'y expérimente. C'est là que le jeune provincial devient un policier aguerrri dans une communauté hiérarchisée, mais solidarisée par le commun sentiment de déracinement.

*« Tu vas un peu vite à travailler parce que tu fonces, tu fonces et il y a toujours ces fameux anciens qui vont te driver, qui vont t'épauler. Y'a ces pères de famille aussi, les responsables, les chefs, les brigadiers, qui vont aussi t'épauler, parce que c'est une famille à Paris, que tu n'as pas en province. Oh, là, là... ouais... c'est comme ça ! Paris, on est tous dans une galère, ce sont des gens qui viennent de l'extérieur pour travailler à l'intérieur. Y'a une solidarité que tu ne vas pas trouver ici. Parce qu'ici ce sont des gens du cru qui ne pensent qu'à une chose, retourner chez soi, retrouver leur épouse, leurs enfants et le boulot c'est secondaire, si ce n'est pas en dernier lieu ».*

Finalement, Paris lieu de l'exil devient le ferment d'une solidarité plus forte encore que celle supposée découler de l'appartenance géographique ou familiale, celle qui naît de la très grande proximité avec ses pairs, qui forge l'esprit de corps : «*Les gars arrivent de leur province profonde et puis... ils n'ont pas leurs marques. Et c'est avec les uns et les autres qu'ils vont faire un seul et unique, euh... personnage : la police, la police !* ». C'est donc à Paris que l'on devient véritablement policier, que la « vocation » émerge dans l'esprit de corps qui se forge au contact d'une commune condition, et grâce aussi à une proximité

des habitus de classe. C'est encore un corpus de savoirs qui s'acquière dans l'implicite, dans l'imitation et par la transmission des clés pratiques de l'action et du raisonnement policier des anciens vers les novices. Mais, ces « anciens » ne cèdent pas facilement le devant de la scène et tiennent en respect les « petits jeunes » en les maintenant à l'écart de l'action.

*« Pratiquement tu n'avais pas à intervenir, tu n'intervenais pas, c'était les anciens qui intervenaient (...). "Tiens, r'garde, écoute-moi". C'était comme ça. T'étais là pour visionner et si y'avait un problème quelconque l'ancien arrivait, l'ancien était là pour... pour écrire, pour te dépatouiller, pour... c'était ça »,* se souvient Raymond.

Les anciens transmettent leur savoir-faire, mais en même temps assurent leur contrôle sur les nouveaux entrants, en survalorisant l'apprentissage par imitation, lequel prend plus de temps et crée plus de dépendance pratique et symbolique que la formation explicite et rationalisée. L'ancien se fait maître des secrets, des tours de main que le novice doit acquérir s'il veut devenir à son tour, un jour, un ancien. On ne devient flic qu'après avoir été façonné, modelé, par ceux qui incarnent l'habitus policier, lequel se transmet par un apprentissage, essentiellement implicite, de postures, formes incorporées du poste.

*« Alors le vieux il dit : "Vas pas trop vite". Tu essaies de rédiger... Mais, il va dire : "Non, non faut pas faire comme ça". Il t'explique, parce que tout ça, tu ne l'as pas vu à l'école. Tu sais, tu as une manière de te comporter devant un contrevenant, devant une victime, devant un déclarant, devant un auteur, suivant que c'est une dame, un homme et, tout ça, ça s'apprend aussi ».*

Le policier qui a de l'ancienneté et qui apprend aux nouveaux les bonnes manières, devient, dans la vision de Raymond et de bien d'autres qui sont passés par les mêmes étapes initiatiques, une entité charismatique qu'ils nomment l'Ancien avec un magistral singulier. Raymond regrette d'ailleurs que cette figure emblématique se fasse rare en raison de l'accélération des trajectoires migratoires des policiers en début de carrière : «*Avant pour venir à Bal il fallait douze ans, maintenant en trois ans, quatre ans t'es à Bal et qu'est-ce que tu as appris... ? Ben pas grand-chose ! Pas grand-chose !* ». Cette transmission ne pourrait se réaliser qu'à Paris, là où les heures ne

---

<sup>1</sup> Souligné par l'auteure.

seraient pas comptées, où les discussions entre collègues seraient recherchées et les échanges favorisés. Les policiers parisiens seraient chez eux dans les commissariats, ils y prolongeraient volontiers leur journée et s’y épauleraient mutuellement, alors qu’en province chacun rentrerait chez lui parce que la vie familiale prendrait le dessus sur le travail.

Raymond raconte qu’en 1983, alors qu’il travaillait à la patrouille de nuit, il y avait un bar au commissariat (« À cette époque-là y’avait encore droit à l’alcool ») et une cuisine tenue par Mimi une prostituée de 70 ans qui exerçait encore au ralenti : « Quand y’avait un p’tit jeune qui venait à la brigade de nuit, qui venait d’arriver, alors elle lui attrapait ses « rouleaux » [rires] et elle lui disait : “Alors, ça va ma gueule !” [dit sur le ton de la gouaille] Ouais, c’était Mimi ! ». Quand elle est contrainte à partir par un nouveau patron, un gardien de la paix est détaché à l’année pour remplir les fonctions de cuisinier : « Souvent on appelait ça un quatrième de police secours ». En plus du repas il a la charge de préparer l’apéritif « tout le temps, tout le temps, tous les jours, tous les jours. Et y’avait la section descendante et la section montante, bien entendu et tout le temps les gars se retrouvaient pour boire le coup de la section descendante. C’était au deuxième sous-sol : sans s’enivrer, hein, mais c’était comme ça ! ».

À Paris, non seulement les collègues sont ensemble dans la journée, mais souvent les plus jeunes partagent également leurs soirées, leurs joies, leurs craintes et leurs galères.

« On finissait à 3 heures du matin, on allait en boîte, on allait visiter Paris, c’est formidable ! Et quand t’as 20 ans c’est magique et t’es bien, tu te sens bien parce que tu es avec des gens... tu les connais, tu les connais ! Tu vis avec eux ! Tu vis avec eux, tu les connais ! (...) Combien de fois j’ai vu des collègues pleurer ! J’ai vu des trucs que je ne verrai jamais ici ! Jamais, jamais, jamais, jamais ! J’ai vu des collègues tuer des gens... des types effondrés après avoir tiré ! Ils ont 20 ans ! Et puis tu les prends, tu les protèges, ça c’est formidable ! Tu verras jamais ça ici (...). Alors tout ça, ça soude, ça soude ! C’est comme ça. J’ai eu un copain qui a été tué ».

**Les grands drames forgent une mémoire commune et un esprit de corps**

« Le matin on te donne l’appel, à l’appel on te donne ton service. Tu vas faire ça, tu vas faire ci. À cette époque-là on faisait les sorties d’école et Edouard Divry [gardien de la paix] était le premier de police secours, parce qu’il y avait le premier, le deuxième, le troisième police secours. T’avais un car de police secours et au fur et à mesure que t’étais appelé t’étais premier, deuxième ou troisième. C’est-à-dire que la première affaire c’est le premier de police secours qui la prenait, la deuxième affaire c’était le deuxième et ainsi de suite. Ce jour-là, il oublie son arme chez lui. Le chef de car, il dit : “Ecoute, fais-toi remplacer parce que tu ne peux pas venir sans arme”. Edouard Divry fait : “Pas de problème je vais demander à Jean s’il veut me prêter son arme et puis je prends la place”. Il va donc voir Jean Clerc qui, ce jour-là, était détaché au café et au casse-croûte. Jean il dit : “Ecoute, non, fais le café et moi je vais prendre ta place en police secours”. Ils s’entendent. Une alarme au Crédit agricole de la place Clichy, il est 8 heures et demi du matin, le car part, Jean ouvre la porte, tué (...). Y’avait un type avec un pistolet mitrailleur. Quand les collègues descendent par l’arrière du fourgon, le premier qui sort, clac ! Tué. Jean Clerc. Ça aurait pu être Edouard Divry. Alors tu vois, tout ça, ça soude et j’en ai vu, j’en ai vu, j’en ai vu... (...) J’étais une fois sur le bitume, 184 Malherbe, c’était l’Ambassade de Turquie, j’étais avec un collègue, Zépanek André. Je le relève à 5h20 du matin, je le relève avec un véhicule qui ne faisait que ça. Zépanek André monte dans la voiture, ils prennent la porte d’Asnières, porte d’Asnières, un véhicule volé. Ils partent sur le véhicule volé, le véhicule prend à droite à la fourche pour remonter sur Saint-Ouen, les collègues prennent le poteau de béton. Zépanek André est écrasé entre la voiture et le poteau de béton, il est passé à travers le pare-brise, écrasé !  
- Tu as gardé en mémoire les noms !  
Ben oui, attends, tout ça c’est clair chez moi et je peux t’en citer, je peux t’en citer... ».

Alors que Raymond raconte, sur un ton enlevé et avec une ferveur intacte malgré les années passées, deux histoires dans lesquelles des collègues se sont fait tuer - l’un au cours d’un braquage de banque, l’autre à l’occasion d’une course-poursuite -, lorsque les questions se font plus précises sur le détail du travail policier, la réalité est moins glorieuse et bien plus terne. Raymond se souvient avec répulsion des six mois passés au commissariat du XVI<sup>ème</sup> arrondissement, où il vit les plus mauvais moments de sa carrière. Une grande partie du quotidien est en réalité occupée par les gardes statiques des ambassades, consulats et autres ministères, ce que

l'argot policier nomme avec dérision « faire la plante verte ». Durant cette période, il ne monte jamais dans un car police secours ; il ne fait que « du bitume », debout devant une porte par tous les temps. Un autre aspect de son travail consiste à convoier les blessés. Lorsqu'il s'agit d'un cadavre, le transport à la morgue ouvre droit à une prime de 15 francs. S'ajoute à cette passionnante activité, l'affectation à la régulation routière tout aussi enthousiasmante. Pour beaucoup, comme pour Raymond, ces fonctions représentent l'exact opposé de ce qui les a motivés à signer : l'action – jouer au gendarme et au voleur –, mais aussi l'aide aux personnes, dans le plus pur style du justicier. L'arrivée de la nouvelle promotion de gardiens de la paix lui permet de partir dans le XVII<sup>ème</sup> arrondissement. Là il découvre la « vraie police », de son point de vue d'alors, dans un quartier socialement divisé.

*« On avait un secteur rupin, bourgeois qui était Wagram, c'est-à-dire la place de l'Étoile, ensuite en dessous « Courcelles », le boulevard qui est superbe. Ensuite on avait le quartier bon enfant, ouvrier... ouvrier et on avait aussi le quartier craignos, le quartier mal famé, le quartier lame, le quartier drogue, le quartier pute, le quartier homosexuel, c'était le quartier des Épinettes qui commençait à la place de Clichy ».*

Dans son quartier force doit rester à la loi, comme le dit Raymond en reprenant une des expressions favorites de nombre de policiers de sa génération. Cela signifie que la police doit montrer l'ampleur de son pouvoir d'intervention et que le policier incarne, au sens fort du terme, la loi. À Paris - mythe et nostalgie de la « belle époque » -, la police ne recule pas devant les voyous et n'hésite pas à être offensive.

*« Il y avait encore le délit de sales gueules, la claque arrivait facilement, on démarrait très vite. Oui, ça... c'était... c'était une belle époque. Enfin, pas la belle époque dans le sens où tu pouvais gijler, non, c'est pas ça... mais c'était, j'te dis, bon... c'était pas mal ! C'était bien ! ».*

De plus, dans cette configuration enchantée d'une police sûre d'elle-même, forte et maîtresse du terrain, règne une très grande solidarité et une audace dont serait aujourd'hui (comme hier) dépourvu la plupart des agents de province.

*« Ah ! Non, mais non. Ça n'existait pas, ça ! [la peur] Ah ! Non ! C'est énorme... c'était des jeunes, les types... Ici les gars ont leur famille. Ils rentrent du boulot, ils veulent plus entendre parler du travail. Ils ont leur jardin, l'épouse, les enfants. Ils en ont marre... ils ont 40 ans, ils se mettent devant la télévision ».*

Raymond vit deux ans à Paris<sup>1</sup>, puis, lorsqu'il se marie, il retourne en train chaque jour chez lui en province, à Bal, après son service de nuit comme une douzaine de ses collègues. Ces voyages sont encore des occasions de convivialité entre policiers, mais, cette fois, plus proches d'une sociabilité de « père de famille » que d'une connivence de groupe de pairs en vadrouille le soir dans Paris : « On jouait au tarot dans le train. Le temps passait à une vitesse... aussi vite que le train, c'est le cas de le dire. Oh ! Non ! C'était... ! ». En septembre 1988, fatigué des voyages et pressé par sa femme qui s'occupe seule de leur premier enfant, il quitte Paris pour rejoindre le commissariat de Bal. Lorsqu'il détaille l'ordre des raisons qui motivent sa décision un fond de regret s'entend dans la voix : « Je décide de rentrer comme tout le monde... je décide de rentrer parce que je suis marié... parce que j'ai un enfant et j'en ai marre de faire la route ». Il est muté à la 5<sup>ème</sup> section du commissariat de Bal et découvre une autre police où les chefs cherchent surtout à éviter tout problème susceptible d'être rapporté à leur hiérarchie : il ne faut surtout pas faire « de vague », affirme Raymond. Contenus par leurs chefs, les gardiens de la paix qui arrivent de Paris, apprennent rapidement qu'ils ne doivent pas aller au-devant des affaires et prendre le risque d'endommager le matériel. Le chef de Raymond redessine les priorités de cette nouvelle vie : « Il nous expliquait qu'on était marié, qu'on avait des enfants, que l'administration... que la vie d'une personne ça ne pouvait pas remplacer... l'administration ne la remplacerait jamais. Et ainsi de suite... Il n'avait pas tort dans un sens, mais surtout, je te dis, ce qu'il voulait c'est que SA section soit bien tenue ». Désormais, « le défi c'était le TA » (timbre amende), dit Raymond avec amertume. Ce discours entend remettre à leur place les jeunes gardiens de la paix qui arrivent de Paris tout feu tout flamme et plein de morgue. S'ils s'avisent de prétendre imposer leur manière de faire la police aux anciens de province, ils sont vite mis au pas. Ce

<sup>1</sup> Il partage avec un collègue une chambre de 6 m<sup>2</sup> dans un hôtel dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement parisien pour un loyer de 1 500 francs.

travail de conformité au nouveau poste et à ses exigences tacites cherche à substituer au mythe parisien du flic justicier célibataire sans attaches, la « réalité » de la responsabilité du père de famille. Il s'agit d'ajuster le nouvel entrant aux dimensions de la position qu'il va désormais habiter. Ils doivent faire rentrer leurs aspirations dans un gabarit réduit. Pour ceux qui n'ont cessé de vivre à Paris comme en exil, cette nouvelle position peut correspondre à leurs attentes et réaliser l'ajustement de leurs habitudes à l'institution. En revanche, d'autres, encore jeunes, doivent se soumettre à une double conversion difficile : ils s'éloignent du statut rêvé de flic et sont tirés vers celui de fonctionnaires de police chargés de distribuer des timbres amendes<sup>1</sup> ; ils quittent également leur bande de copains, avec laquelle ils partagent une sociabilité virile au travail et en dehors, pour rejoindre un univers domestique quotidien.

*« Je me disais : "Tu vois Raymond, t'as mangé ton pain blanc y reste plus que ton pain maigre", c'est sûr ! Alors donc, j'ai dit : "Tiens, je vais repartir à Paris", comme beaucoup le disent. Et puis, tout compte fait, quand t'as bien pesé le pour et le contre, tu te dis, "bon, allez, tu vas faire comme les autres. Tu vas rentrer le soir, tu vas regarder la télé et puis voilà", chose que je n'ai jamais su faire. Alors, j'ai quitté la 5<sup>ème</sup> section, je suis resté un an et quelque ».*

Pour ces hommes d'origine populaire (ouvrière ou paysanne), c'est non seulement la fin des rêves d'aventure, mais aussi la fin d'une jeunesse insouciance en bande de célibataires ; l'illusion de jouir d'une grande liberté et de « n'en faire qu'à leur tête », comme le dit Alf Lüdtke (*Sociétés contemporaines*, 2015), s'effrite et il faut rentrer dans le rang. Rapidement, les enfants naissent, la maison est achetée à crédit, les travaux doivent être entrepris, le jardin entretenu, etc. La vie domestique empiète de plus en plus sur la vie de flic. Et s'ils veulent conserver une part de ce monde rêvé de la jeunesse et des aspirations qui y sont attachées, ils prennent le risque de sacrifier cet ordre domestique que les anciens leur désignent, désormais, comme le seul horizon possible. Les récits de divorces sont légions, les mésententes familiales courantes. La

femme idéale, pour les policiers qui peinent à abandonner leur illusion de liberté, prend en charge complètement l'espace domestique et ne demande pas de compte à son mari sur ses horaires de travail. En contrepartie, elle aussi organise sa vie de manière très autonome.

Raymond reste donc à Bal, mais cherche une affectation plus motivante que la patrouille. Il aspire à rejoindre la brigade de surveillance nocturne en civil (BSN, ancêtre de la BAC). Pour cela, il sait que ce qui compte est d'apparaître adapté au poste convoité et de démontrer cet ajustement à ceux qui ont le pouvoir de sélectionner les troupes. Cette stratégie suppose qu'il ait acquis au moins les prémices des bonnes manières d'être pour prétendre occuper la position recherchée. C'est par le partage diffus des « histoires sur... », des commérages positifs qui assignent une place de choix aux membres de la BSN dans la hiérarchie symbolique du commissariat, qui racontent leurs exploits réels ou fantasmés, et par-là même qui détaillent les qualités qu'il faut pour « en être », que Raymond commence à acquérir des dispositions à « se mettre dans la peau de... », à anticiper une possible intégration. C'est aussi par l'observation des façons de faire de ces policiers de la BSN qu'il accumule des informations sur ce qui se fait et sur ce qui, au contraire, est condamné. Sur la base de ce travail de familiarisation avec l'habitus *et l'esprit* des BSN Raymond se forge peu à peu une véritable posture autant morale que physique et adhère sans réserve à la valeur de leur mission. Il sait alors se faire remarquer par le chef en intervenant en soutien auprès des agents de la BSN au cours de leurs opérations, sans pour autant les « déranger », sans compliquer leurs tâches et sans prendre leur place non plus. Il montre en pratique qu'il maîtrise les codes du groupe, qu'il est quasiment déjà un des leurs ; qu'il respecte les territoires de chacun et donc qu'il reconnaît la supériorité de la BSN. Docile, il reste à sa place, à la marge, en attendant et en espérant la cooptation, l'adoubement. Une telle attitude toute de retenue, de respect et d'admiration ne peut que convaincre les établis que cet outsider est un candidat conforme aux attentes collectives, digne de partager et apte à pérenniser les croyances qui fondent le groupe.

---

<sup>1</sup> L'essentiel du travail de police secours consiste en constat d'accidents, en règlement de problèmes dus à l'ivresse et/ou à des différends familiaux.



*« Chaque fois qu'il y avait une intervention délictuelle en cours, quand j'étais conducteur de voiture la nuit, je partais... mais je restais toujours correct ! C'est-à-dire si c'étaient des collègues de la BSN qui intervenaient, je leur laissais le passage et moi j'étais là en soutien. Et si jamais y'en avait un qui voulait s'échapper sur le côté, je le rattrapais, je t'assure que je le faisais, ça y'a aucun problème ! J'avais donc tapé dans l'œil de ce chef-là ».*

Mais avant qu'il n'ait l'opportunité d'y être muté, l'occasion se présente d'être opérateur radio. Il opte pour cette fonction sans réelle action, mais qui peut, en revanche, être parfois très stratégique : il se souvient qu'« un bon radio pouvait faire de belles affaires ». Il reste six mois à ce poste où il apprend encore plus la valeur de l'information, plus exactement où il accroît sa capacité à faire le tri rapidement dans une masse d'éléments. Puis il est coopté à la BSN directement par le brigadier qui dirige cette brigade qui exige du commandant son affectation malgré la réticente de ce dernier à se défaire d'un radio efficace : lorsque Raymond annonce ce refus au brigadier celui-ci lui répond : « "Moi si je te dis que tu viens à la BSN, tu viens à la BSN ! C'est tout". Le lendemain le commandant me rappelle : "Monsieur Louthar, vous prenez la BSN lundi" ». On mesure au récit de Raymond le poids que peuvent avoir alors certains chefs opérationnels des gardiens de la paix dans leurs trajectoires : « *C'était un teigneux ce chef-là, un teigneux ! C'était un FLIC, un FLIC ! Un mec qui en veut, un mec qui reculera pas* ». Il s'agit pour le policier qui souhaite rejoindre une brigade de se faire repérer par le chef qui, alors, peut le « réclamer » en passant outre les décisions des officiers et en allant parfois jusqu'au directeur pour faire valoir son pouvoir sur la composition de ses troupes.

La prise de fonction à la BSN, en 1989, seulement un an après son arrivée à Bal, lui permet d'accéder à un autre monde, surtout à cette époque. Pour la première fois de sa carrière, il travaille en civil. Il parle de cette nouvelle affectation comme d'un passage vers un autre corps, alors qu'en réalité il reste gardien de la paix ; il la présente également comme une promotion, quasiment comme une consécration, alors même qu'il ne change ni de commissariat, ni de statut, ni de grade, ni de salaire. Ce changement est avant tout symbolique : le policier en civil passe pour un inspecteur et même les voyous le respectent beaucoup plus que lorsqu'il porte l'uniforme. C'est donc une double ascension :

un travail plus intéressant et un statut plus valorisé. Il reste douze ans dans ce service où il apprend à prendre des initiatives grâce à la grande autonomie dont il bénéficie, vertus essentielles du « vrai flic ». Le vrai flic, c'est aussi celui qui n'hésite pas à aller au-devant du danger pour interpeller en flagrant délit (mission principale des BSN). Certains n'en seraient pas capables parce qu'ils n'aspireraient qu'à être « tranquilles chez eux » selon Raymond. Cette opposition est encore une de celles qui organisent les divisions, opèrent les distinctions et déterminent les pratiques et les trajectoires professionnelles.

Raymond apprend vite sous la bienveillance de « son ancien », le chef, qui le fait « tourner » avec lui pour lui transmettre les ficelles du métier : « *'Tu vois Raymond, lui dit-il, quand t'as un groupe de gars, des voyous qui viennent de s'arracher suite à un délit, faut toujours que t'en prennes un, au moins un. Si tu peux en faire deux, c'est bien, mais j'veux que tu m'en fasses un. Si tu pars sur un, tu le lâches pas et tu nous le ramènes. C'est tout. Tu dois être un chien hurlant derrière'. Il tapait dans sa main comme ça [geste de frapper la paume d'une main avec le tranchant de l'autre]... il faut les casser, il faut... c'était ça. 'Lui s'ra un gibier, toi tu s'ras un chasseur'* ». Raymond investit le rôle de « chasseur » comme une mission et place tout son honneur à l'exécuter du mieux qu'il peut : « *On était poussé, poussé, poussé, poussé... poussé, se rappelle-t-il. On devait être exemplaire, on devait... rien ne devait nous arrêter, rien ne devait nous freiner. C'était ça passe ou ça casse* »<sup>1</sup>.

Raymond raconte aussi comment se construisent des « mondes » différents, sous l'influence d'un chef admiré qui recommande à « ses gars » de rester à l'écart des collègues en tenue, comme s'ils étaient désormais Autres, comme si la spécificité de leur nouveau travail les avait profondément modifiés. Ce petit groupe d'élite, composé de neuf agents distingués par un chef tout puissant au sein de la masse des gardiens de la paix, doit marquer son statut en s'éloignant – et en éloignant les « siens » – des agents du commun. Ces élus se défont de l'uniforme, ne s'appellent jamais par leurs noms mais toujours par des surnoms, comme s'ils avaient changé d'identité et de peau en changeant de position. Cette configuration quasi fusionnelle, n'empêche pas les trois groupes de trois policiers de

---

<sup>1</sup> Le travail commençait à 21h30, briefing de 5 minutes, suivi du café. À 21h50, il fallait que les équipes soient sur le terrain.

se livrer une féroce concurrence pour les interpellations.

*« Quand je suis arrivé, la BSN tournait à 150 interpellations par an. Avec Jean-Jacques [le chef] en deux ans on est monté à 604 ! (...) Voleurs de voitures, vols par effraction, tout, tout, tout... Tout ce qui se présentait, tout ce qui était délictuel ».*

Cette soif d'arrestation n'est pas corrélée à l'image du justicier qui nettoie la ville des voyous dans une perspective morale, mais à la satisfaction du chasseur qui lève sa proie sans avoir rien contre elle, simplement parce qu'il est plus malin, rusé, intelligent (d'ailleurs nombre de policiers rencontrés sont aussi des chasseurs acharnés). C'est pourquoi « faire le mec » après une ou plusieurs nuits de planque est décrit par Raymond comme « LE plaisir, le plaisir, l'aboutissement ». C'est la fierté de voir confirmer aussi sa capacité à mobiliser ses intuitions, celles qui font d'un fonctionnaire de police, un vrai flic.

*« On part sur des voitures... ça c'est le feeling, tu vois, tu pars sur une voiture, des mecs qui viennent de faire un casse-bélier avec des voitures volées. Tu vas te mettre à la place des types, tu vas te mettre à la place du conducteur, des gars dans la voiture pour savoir ce qu'ils vont faire (...). Dire au chauffeur de ta voiture : "Tiens, on va partir en campagne, on va prendre telle route". Eux, ils ont pris telle route, nous on va prendre telle route et puis retrouver les gars ! Les retrouver ! »*

Se « mettre à la place du bandit », ce savoir-faire est revendiqué par tous les policiers qui se définissent comme des vrais flics capables de reconnaître leurs proies parce qu'ils connaissent leurs techniques et qu'ils savent interpréter les signes corporels qui trahiraient des identités délinquantes.

*« Un voyou, quand il monte dans une voiture, tu verras jamais le gars... c'est rare qu'il va monter tout de suite, il va arriver, clac, il va prendre la portière, il va monter, non ! Jamais ! Non, c'est rare. Avant y'aura toujours un geste des yeux. Il va toujours regarder d'un côté ou de l'autre, mais y'aura toujours un geste, tout le temps, tout le temps, tout le temps ! Tu vas le voir dans ses yeux, il va te regarder, il va te fixer, parce qu'il va se dire, merde, il est là ! Mais ça, tu vas le voir aussi parce que tu ne vas pas regarder autre chose. Tu vas regarder son visage, tu vas regarder ses yeux parce que*

*c'est ses yeux qui vont te dire : "J'ai fait. J'ai fait et t'es là" ! ».*

Le plaisir c'est encore de « gagner », d'être le plus fort et de provoquer le respect du voyou lui-même : « “Merde, là t'as fait fort ! Là, tu m'as eu” ! ». Ce respect est défini d'un strict point de vue policier : le voyou respectueux se soumet et accepte avec grâce le coup de maître du policier. Le vrai chasseur est plus qu'un policier qui flaire « d'instinct » le crime lorsqu'il se commet, c'est celui qui terrasse le criminel par sa bravoure. C'est l'esprit et le corps policier en acte, c'est l'acte parfait, abouti, qui boucle la boucle des qualités professionnelles du chasseur (observation, instinct, acharnement, ruse, engagement physique et arrestation) et le criminel du même coup. Ce qui arrive ensuite ne concerne plus le chasseur ; d'autres policiers dresseront les procédures adéquates.

Pour autant, le monde solidaire de la BSN tel que le décrit Raymond ne va pas sans conflits. La concurrence est forte et si les policiers aiment l'action, ils savent aussi que la rédaction de procès-verbaux qui relatent les opérations est importante pour l'image qu'ils donnent d'eux-mêmes à leurs supérieurs qui ne les voient pas agir sur le terrain et qui ne les apprécient et ne les évaluent que par l'intermédiaire de la paperasse qui accompagne l'interpellation.

Cette période enchantée dans les souvenirs de Raymond se termine lorsque les BSN deviennent des BAC (brigade anti-criminalité). Ce qui change, ce n'est pas tant la dénomination que l'inscription hiérarchique de cette brigade. Alors que la BSN dépend de la Sûreté Urbaine, c'est-à-dire de la police d'investigation en civil, les nouvelles BAC sont rattachées au service de voie publique en uniforme. Même si les policiers restent en civils, leurs supérieurs sont désormais des brigadiers et des officiers en uniforme, ce qui modifie considérablement les priorités qu'on leur assigne et les conditions d'exécution de leur travail. Pour les autorités de tutelles qui décident de cette nouvelle configuration, l'enjeu est de renforcer le pouvoir de la police de voie publique et de déshabiller l'investigation de sa brigade de rue, de terrain, d'action... pour l'inscrire dans une division du travail policier parcellisé : d'un côté le travail en dehors, la police visible ; de l'autre, le travail en

dedans, alimenté seulement par les hommes sous autorité de la hiérarchie en tenue. Le bras armé de l'investigation est coupé et son autonomie réduite, puisque les possibilités de « lever » des affaires indépendamment du travail des policiers de voie publique sont désormais restreintes. La hiérarchie de l'investigation perd un peu de son territoire et de ses troupes.

Concrètement, pour Raymond et ses collègues, le travail change considérablement. Ils perdent d'abord leur autonomie qui, pour n'être pas totale, bien évidemment, est cependant forte : « Avant les BSN n'avaient rien à voir avec le commissaire de voie publique. C'est-à-dire qu'on ne pouvait pas les manipuler comme on le voulait. On était autonome. (...) Nous on a perdu beaucoup, hein ! ». Cette autonomie si regrettée c'est d'abord la capacité de choisir les priorités, d'orienter le travail selon des critères propres au groupe, lesquels sont exclusivement le nombre de « crânes » réalisés, c'est-à-dire le nombre d'arrestations. On a vu que c'était même une source de concurrence entre les trois équipes de la BSN et un signe d'honneur policier. Il s'agit de guetter et de chasser le bandit. Nulles autres tâches ne leur incombent ; et s'ils n'ont pas le monopole de l'arrestation, c'est néanmoins leur spécialité. De plus, ces arrestations sont sélectionnées : « On prenait que... que ce qu'il y avait à prendre ! Maintenant, on prend tout, tout, tout. On va sur toutes les interpellations, toutes les interventions. Avant, non, les interventions étaient triées ». Dans la nouvelle configuration, ce qui compte c'est le gain financier des affaires plutôt que leurs charges criminelles au sens courant du terme.

*« C'est toujours ce système "tenue", dit Raymond, où, si tu ne rapportes pas de "Bambi" [délinquants pris en flagrant délit], tu dois ramener du chiffre. Donc tu dois faire de la conduite en état d'ivresse, tu dois faire, à la limite, du timbre amende ou du feu rouge, parce que tu es fonctionnaire de police... de voie publique ».*

Aussi très vite sont-ils sommés d'occuper leur temps de manière rentable. Alors qu'auparavant, s'ils n'avaient pas « levé » d'affaires durant la nuit, ils étaient certes dépités, mais néanmoins pas tenus de fabriquer un autre produit policier, avec les BAC ils deviennent désormais les policiers à tout faire de la nuit, polyvalence qui s'oppose à la spécialisation noble qui les caractérisait autrefois. Il faut alors assurer ses arrières et « faire des feux rouge » ou

autres délits routiers pour compenser l'absence d'arrestation. On conçoit à quel point ces injonctions ont pu constituer un frein aux rêves d'action et déclasser les « chasseurs » réduits à verbaliser des automobilistes. Bien sûr, cette description d'un âge d'or perdu ne tient pas compte des stratégies de résistances mises en œuvre par les policiers de la BAC pour continuer à « faire à leur guise », comme le dit Raymond lui-même. Mais il n'en reste pas moins que les conditions d'exercice de la posture du chasseur se sont modifiées et que l'autonomie s'est réduite : là où le travail du chasseur se faisait en toute légitimité, il est désormais soumis aux contraintes de la rentabilité. On comprend mieux également que la position d'enquêteur dans les services d'investigation, devienne encore plus enviable pour ces policiers de la BSN qui perdent une partie des privilèges attachés à leur position antérieure. Rejoindre les services d'investigations (la Crim', les stup' et les mœurs et même les mineurs) est alors pour eux la seule possibilité de sortir par le haut. Tous n'y parviennent pas et les qualités professionnelles qu'ils ont réussi à cultiver et à faire reconnaître jouent dans la suite de leur trajectoire.

Enfin, une dernière transformation sonne le glas de cette période dorée pour Raymond. Son chef décrit comme tout puissant, se jouant de la tenue et imposant ses exigences à ses supérieurs en civil, est balayé, destitué par les nouveaux patrons en uniforme. Alors qu'il entend défendre ses hommes en revendiquant pour eux – et pour lui - le droit de persévérer dans leur être-policier antérieur, sa hiérarchie déjuge les qualités qu'il a en commun avec eux. Les vertus autrefois exigées – et adaptées - pour le poste, deviennent des obstacles à la carrière et même des défauts qu'il faut corriger. L'ordre des honneurs et des déshonneurs, du point de vue de cette nouvelle hiérarchie, s'inverse. Raymond raconte qu'il reçoit, à ce moment-là et pour la première fois, une lettre d'avertissement le mettant en garde contre son esprit « trop fonceur ».

*« Non, mais c'est la vérité, hein ! J'ai une lettre comme quoi fallait que je fasse attention, j'avais une vie de famille, j'avais une épouse, des enfants. Qu'il fallait maîtriser mes ardeurs ! (...) Ah ! Ouais ! Alors quand Jean-Jacques a eu cette lettre entre les mains... il est allé voir le... ça avait changé de patron... et Jean-Jacques a dit : "Non, attendez, c'est fou ça, on demande à mes fonctionnaires de ralentir ! C'est comme si vous demandiez à quelqu'un qui fume d'arrêter de*

*fumer (...) mais, oui, ils sont jeunes... (...) Ben justement, ils ont la force pour eux, ils ont la force. Ils ont cette... cette baine". Tu sais, bon, c'est vrai, on était des chiens hurlants ! Des chiens hurlants ! (...) Donc Jean-Jacques a vu avec le directeur : "Voilà, si vous ne me retirez pas la lettre qu'il y a dans le dossier de Raymond... et bien je m'en vais, je n'ai plus rien à faire ici. C'est comme ça, je ne peux pas demander à mes gars de ralentir. Je vais les pousser et comme je vais être en contradiction, je n'ai plus ma place". Et il est parti, il a demandé son changement de service, ça lui a été accordé (...) il a pris une section [de roulement] et après il a été malade, pas mal malade et il est parti en retraite.*

*- Pour toi c'était un peu la fin de...*

*Ben, oui, d'un beau règne ! C'était la fin de l'époque où on te donnait le droit de faire... à ta guise, tu n'avais de compte à rendre à personne ! Ce que le chef SU voulait c'est l'interpellation ! »*

La force a changé de côté, comme l'exprime avec nostalgie cet extrait d'entretien. Mais la nostalgie n'est pas le seul sentiment qui se dégage de ce récit. On peut également y lire la chute non seulement professionnelle, mais aussi physique de ceux qui y ont tout investi dans un état antérieur de l'institution. C'est le cas, notamment, de Jean-Jacques, le très charismatique chef de cette brigade. Lorsqu'il démissionne, il perd sa raison d'exercer son métier et plus largement ce qui constitue son être social bien au-delà du cadre professionnel. Il tombe rapidement très malade et précipite sa retraite. On imagine aisément la souffrance de devoir partir après une défaite, suite au déclassement de sa position. Le préjudice moral subit est d'une grande violence, l'humiliation totale. C'est non seulement une carrière, mais plus fondamentalement une manière de l'habiter qui est dévaluée subitement, alors même qu'elle se termine. D'un chef respecté, « père » tout puissant pour ses hommes, Jean-Jacques est renvoyé dans le rang, à sa place de brigadier soumis à une hiérarchie qu'il incarnait lui-même sans partage, mais avec charisme, panache et autorité, quelques temps auparavant. On le voit, les changements dans l'organigramme défont aussi des habitus et des hommes.

Raymond, nommé brigadier en 1985 en raison de ses états de services, supporte d'autant moins bien la remise en cause de ses qualités professionnelles par la nouvelle hiérarchie. Il raconte en les revivant comme si c'était hier ses principaux exploits,

comme lorsqu'il arrête, au mépris du danger pour sa propre vie, deux dangereux individus recherchés dans tout le pays ; ou encore lorsqu'il reçoit deux coups de couteaux au cours d'une intervention. Promu et décoré pour ces faits, il comprend mal que les actes de bravoure et d'audace qui lui valent d'être récompensé soient désormais condamnés. Le changement du registre de consécration défait les principes de satisfaction de soi et/ou de croyance en l'institution qui reprend ce qu'elle a donné en faisant peu de cas de l'engagement des agents dans le jeu qu'elle leur a proposé de jouer à un moment donné. Se lit alors le décalage entre des habitus forgés dans un autre état du champ et des attentes institutionnelles nouvelles.

*« Je suis passé brigadier pour tout ce que j'ai pu faire dans le service. Toutes les belles actions, toutes les belles affaires que j'ai pu faire. Je te dis, j'ai été blessé – j'ai eu deux coups de couteau – et c'est à l'issue de cela que je suis passé brigadier (...). J'ai interpellé deux types qui étaient recherchés par toutes les polices et gendarmeries de France. Une personne en tenue ne devait pas les interpellier. C'était interdit. Y'avait un hélicoptère qui était prêt à décoller, justement pour suivre le véhicule, les auteurs. C'était "S." et "B.", tu vois j'ai encore leurs noms. (...) Y'en n'a pas beaucoup qui aurait pu le faire. C'est la vérité ce que je te dis ! (...) Après y'a eu un peu des problèmes avec cette affaire parce que tout le monde [La Crim'] a voulu tirer les couvertures, dans cette affaire-là ».*

Cette histoire est aussi l'occasion de voir poindre les concurrences entre la BSN et la brigade criminelle (Crim<sup>9</sup>). Les événements ordinaires doivent rester à la charge de la BSN et les hauts faits de gloire être portés au crédit de la brigade d'investigation criminelle. De fait, les policiers de la BSN qui interpellent n'ont pas la main sur la suite de l'affaire, ils ramènent la proie qu'ils ont chassée, mais ne mènent pas d'interrogatoires, ne rédigent pas de procès-verbal d'enquête et ne contrôlent pas la procédure. La division du travail, les tient éloignés de l'écriture de leurs faits de gloire.

Raymond reste encore deux ou trois ans dans les nouvelles BAC et compense la perte d'autonomie collective par l'accession au poste de chef ; en digne héritier de son mentor, il endosse le costume de leader, comme il dit. Il vante la forte entente entre ses collègues et lui et la position « d'ancien » qu'il

occupe, laquelle lui permet de transmettre des savoir-faire et des tours de main dont il est très fier.

*« J'avais transmis tout mon savoir aux gars qui m'accompagnaient, de mon groupe et même aux autres de la BAC. Je leur disais : "Attendez, qu'est-ce que tu as fait ? T'as pas réfléchi. T'as oublié de séparer. Pourquoi t'as pas séparé tout de suite ?". Et ainsi de suite. Et à force, tout le monde travaillait dans le même sens, tout le monde, tout le monde, tout le monde ! Ça je l'avais remarqué. Ils avaient tous acquis ce professionnalisme, tous ! Y'avait des us et coutumes. Elles étaient appliquées ».*

Par son acharnement à harmoniser les pratiques, il contribue à perpétuer un habitus qui est un professionnalisme à l'état pratique, en quelque sorte, formé tout autant de manières d'être coutumières que de savoirs techniques. Il fait reconnaître également la légitimité de son pouvoir en s'instituant comme le donneur non pas d'ordres au sens strict, mais de conseils et de savoirs. Son autorité se fonde moins sur son titre de chef de groupe, même si celui-ci n'y est pas pour rien, que sur son charisme : il partage plus qu'il n'impose, il oriente plus qu'il ne décide. Cette manière d'asseoir la légitimité de son pouvoir, lorsqu'elle fonctionne (Raymond a été à bonne école avec son propre chef), imprime encore plus profondément le sentiment de tout devoir au chef qui se dévoue pour ses hommes. Dans ces conditions, ils acceptent plus facilement ses excès de pouvoir et d'autorité. Ce processus d'apprentissage produit également plus d'incorporation des normes que la pédagogie formelle de type scolaire, par exemple. C'est dans l'action, et presque le corps à corps, que s'acquière l'habitus professionnel que le chef incarne, chef auquel on veut ressembler pour, peut-être, s'y substituer quand sera venu le temps de la transmission, non plus des savoirs, mais de la position.

Puis la quarantaine venant, la fatigue se fait sentir, l'usure de 20 années de travail de nuit le rattrape et il a du mal à tenir le rythme ; il s'endort en service, il est moins alerte. Au travail de nuit correspond aussi une inscription forte dans les sociabilités viriles entre pairs, dans l'ordre masculin ; alors que l'implication dans l'univers domestique et féminin est minimale<sup>1</sup>. Mais ses troupes ont beaucoup

rajeuni, les connivences ne sont plus si évidentes à maintenir, l'entre-soi se fissure sur les écarts d'âge. Dans le même mouvement, la famille qui a été sans peine reléguée au second plan, prend une place plus importante dans l'économie affective de cet âge (qui est aussi une position professionnelle particulière). Ce nouveau désir de retrouver les « siens », semble venir à point nommé, comme une forme de compensation de l'éviction relative du monde des jeunes collègues.

*« 20 ans de nuit, j'ai pas vu mes enfants grandir ! Mon garçon je ne l'ai jamais couché, jamais couché, tu m'entends ! Jamais, jamais, jamais ! »*

En 1999, après 10 ans de BSN-BAC, il intègre l'unité de recherches judiciaires (URJ), dite alors Crim', ce qui n'aurait pas été possible pour lui avant la réforme de 1995, qui a fusionné le corps des policiers en civil et celui des policiers en uniforme, transformé les corps et les grades et par conséquent les conditions d'accès aux positions d'investigation pour les gardiens de la paix. Raymond est coopté à la Crim', comme tous ceux qui l'ont précédé et qui le suivront. C'est le propre des brigades prestigieuses. Leur chef (un inspecteur divisionnaire désormais appelé commandant) a le pouvoir de recruter ses hommes, de composer son équipe. Cette autonomie, surveillée bien sûr par les patrons (commissaires), lui donne une grande autorité morale et contribue à unifier le groupe autour d'un chef autant choisi par ses hommes qu'il les a choisis lui-même. Le contrôle sur les entrées permet de sélectionner des agents que l'on pense adaptés aux exigences techniques du poste, mais aussi en adéquation avec l'habitus attaché à la position. Chacun doit renforcer le groupe en y apportant des dispositions similaires à celles qui forgent l'esprit de corps : disponibilité, « esprit » policier, etc. C'est comme membre de la BAC que Raymond fait la démonstration de sa valeur, puisqu'il nourrit en quelque sorte l'activité de la Crim' en procédant à des arrestations, mais aussi en partant à la chasse aux renseignements dont ont besoin les policiers d'investigation. Tout se passe comme si l'appartenance à la BAC fonctionnait, du moins à

---

une famille et deviennent propriétaires. Raymond ajoute à son budget annuel, 7 000 à 8 000 francs : « Ça pouvait te payer tes vacances. Si tu voulais t'acheter... ça te le payait ! Et puis, ça te donnait aussi des heures de libres. J'avais toute l'après-midi pour travailler chez moi ».

---

<sup>1</sup> Le travail de nuit, plus prosaïquement, répond à une nécessité économique, surtout pour ceux qui fondent

cette époque, comme un lieu de préapprentissage au métier d'investigation, comme une instance de tri : « Tu repères quelqu'un parce qu'il apporte quelque chose. Il [le commandant de la Crim'] avait besoin de renseignements, il me disait : "Tiens, on a besoin d'avoir des renseignements sur tel gars, qui il fréquente ? Avec qui il sort ? Les endroits où ils se reçoivent ?". Donc je lui apportais ».

Le capital principal que fait alors valoir Raymond pour entrer à la Crim' c'est l'acharnement à poursuivre une affaire, ce sens et cet honneur policier qui oblige à mobiliser toutes ses ressources autant physiques qu'intellectuelles pour « serrer » le bandit. L'ensemble de ces ressources forme le sens pratique du policier d'investigation, auquel il faut ajouter un capital généralement faiblement ou pas du tout maîtrisé par les nouveaux entrants, la capacité à transcrire les actes policiers en actes judiciaires. En vertu de la division du travail policier, l'écriture de la procédure n'appartient, à cette époque, qu'aux services d'investigations et, même là, certains excellent plus que d'autres. Pour autant, l'acquisition de ce capital scriptural, même dans sa forme minimale est une épreuve obligée pour devenir policier d'investigation à part entière. Encore un apprentissage par immersion à réaliser, apprentissage d'autant plus douloureux que certains gardiens de la paix, faiblement dotés scolairement, ne sont pas préparés à cet exercice. Raymond est coopté à la Crim' comme simple adjoint de police judiciaire (APJ), c'est-à-dire comme détenteur de la qualification de base des gardiens de la paix qui n'offre quasiment aucun pouvoir judiciaire. Les adjoints de police judiciaire (APJ) sont dépendants de ceux qui possèdent la qualification d'officier de police judiciaire (OPJ) qui sont encore en 1999 exclusivement des officiers (lieutenant, capitaine, commandant). Cette dépendance s'accompagne d'une ignorance de la procédure. La plupart des gardiens de la paix qui accèdent à la Crim' à cette époque n'ont jamais eu ni en droit, ni en fait, l'opportunité de rédiger des actes de procédures, à l'exception des procès-verbaux d'interpellation. Raymond s'en souvient.

*On intervenait [à la BAC] sur un flagrant délit de voiture bélier, de vol par effraction, d'homicide... on interpellait pour un homicide, on y allait, bon, ben oui on ne bouge plus, on touche pas, on appelle la criminelle. C'était comme ça. Mais nous, fallait qu'on fasse notre PV de constat. ».*

Aussi ces gardiens de la paix commencent-ils tout en bas de la hiérarchie de la brigade criminelle, alors que souvent ils dominaient dans leurs affectations précédentes. Pour eux, il faut que l'enjeu soit de taille pour accepter de déchoir relativement ou du moins d'occuper la place du « petit dernier » et pour prendre le risque de tout perdre en cas d'échec aux épreuves de la pratique auxquelles ils doivent faire face avec leurs faibles ressources. Pourtant, malgré les difficultés, la brigade criminelle représente un avenir professionnel à côté duquel il est dommage de passer pour ceux susceptibles d'être élus à candidater. C'est le cas de Raymond dont le chef – qui a pu évaluer ses dispositions et anticiper son destin probable – soutient la demande d'affectation à la brigade criminelle lorsqu'il en manifeste le souhait : « Oui, je vous vois bien là-bas, lui dit-il, c'est normal, c'est la continuité de votre carrière, c'est logique. ». Pourtant, bien que tout le porte à intégrer cette brigade prestigieuse – (« L'image que j'avais avant, c'était des mecs... des cadors » s'enflamme Raymond) –, l'heureux élu découvre, en situation, que les capitaux (engagement physique et acharnement à la chasse...) qui ont fait ses anciens succès, ne suffisent pas à garantir son maintien dans cette nouvelle position. Celle-ci exige l'adoption de nouvelles postures autant physiques que mentales, autant pratiques que techniques. C'est encore une fois par les anciens qu'il accède à ces biens rares et qu'il peaufine son intégration au groupe en intégrant ses savoir-faire, ses trucs, ses dispositions mentales et ses prêt-à-penser. Pour Raymond, qui a quitté l'école à 16 ans sans aucun diplôme, les premiers temps sont difficiles et les doutes nombreux : « Je ne voyais pas du tout comment j'allais pouvoir m'en sortir ». Il ne se sent pas à sa place et peine à briller. Astringent à un travail laborieux, le découragement et la mésestime de soi menacent de compromettre sa conversion au monde de l'investigation, ce coup d'éclat promotionnel. Mais le coût payé (don de soi sans compter à l'institution) pour arriver là est tel et la trajectoire si « parfaite » d'une certaine manière, que le choix existe peu en réalité ; Raymond n'est pas en position de pouvoir échouer, il doit recueillir les dividendes symboliques d'une sur-mobilisation qui a duré une vingtaine d'années. Et puis, cet héritier quelque peu désarçonné par l'héritage est peu à peu préparé à l'accepter par ceux qui ont intérêt à le transmettre parce qu'une grande part de leur

pouvoir et de leur prestige est directement attachée à cette opération de conversion d'héritier potentiel en héritier assumé et assuré. C'est le commandant de la brigade qui remplit ce rôle de transmission du capital et qui se rend disponible, ce dont Raymond lui est éternellement reconnaissant.

Passer d'un monde à l'autre, c'est non seulement accéder à de nouvelles manières de voir et de penser, mais aussi, dans le même temps, convertir sa libido professionnelle et reconstruire son système de plaisir et de satisfaction : incorporer sa nouvelle position, c'est y croire, s'enchanter et en quelque sorte échanger une vocation contre une autre. Se découvrir avec enthousiasme policier d'investigation permet de le devenir effectivement.

*« Le plaisir que j'avais perdu [en étant moins sur le terrain], je l'ai récupéré. Ça me manque toujours, je te le dis franchement : courir après un voyou ça me manque toujours. Mais, là j'arrive à l'attraper autrement. Parce que je l'attrape après qu'il ait fait son acte. Il pense que pour lui c'est fini, mais je viens le serrer après. Pas tous, bien entendu, mais ceux qui me passent par les mains j'arrive encore à les... entourlouper. Et puis, ça c'est le côté plaisant : tourner autour du voyou, pour enfin le connaître, l'identifier et le serrer. Ça c'est plaisant ».*

L'art de l'interrogatoire remplace alors celui de l'arrestation en « flag ». Si, de l'avis de Raymond, il s'agit de la même action qui consiste à « serrer » le voyou, la première demande l'acquisition d'un capital intellectuel et scriptural, la seconde exige essentiellement la mobilisation d'un capital physique.

*« Avant je courais pour les interpeller, je courais, je grimpais... parce que le fait venait de se produire, il fallait que je l'interpelle, c'était le flagrant délit. Tandis que maintenant, je vais courir pour rechercher des renseignements, pour pouvoir connaître l'auteur après ».*

Lorsqu'il entre à la brigade criminelle, Raymond dispose sans contexte de capital physique, même s'il sent qu'il diminue avec l'âge. En revanche, il doit tout apprendre du raisonnement et de la tactique de l'interrogatoire (l'art du bluff, susciter la confiance, la confiance, menacer et compatir, etc.), alors qu'il est faiblement doté en capital scolaire nécessaire à l'écriture des procès-verbaux et surtout des synthèses destinées aux magistrats.

*J'observe un de ses moments de désarroi lorsqu'il doit clore sa procédure par une synthèse. Parce qu'il ne parvient pas à trancher entre ce qui peut être exclu et ce qui doit être conservé, il n'arrive pas à écrire. Il cherche de l'aide auprès de Patrice, un gardien de la paix plus jeune et plus diplômé (BTS). Bien que ni l'un ni l'autre ne maîtrise vraiment la marche à suivre, ils tombent d'accord sur une manière de « bricoler » : Raymond annule les détails qu'il avait commencé à inscrire dans le procès-verbal de synthèse : « Je ne vais pas m'emmerder », s'écrit-il comme libéré d'une charge. Puis, pris d'un doute, il demande conseil à Jacques, capitaine, adjoint du service (24 ans d'ancienneté. Bac. Père : chef d'entreprise). Après un bref compte-rendu oral de l'affaire, Jacques dicte des phrases à Raymond. Le premier s'interrompt régulièrement pour poser au second des questions sur le déroulement de l'enquête, puis poursuit sa dictée.*

Alors même que Raymond a su transcrire les propos du mis en cause dans un procès-verbal d'interrogatoire, il peine à rendre compte de l'enquête de manière logique et fluide qui éclaire le déroulement de l'investigation dans toutes ses composantes. Pour palier à cette difficulté la synthèse est rédigée par un policier qui n'a pas mené l'enquête, mais qui mobilise son capital scolaire et son expérience scripturale (il a écrit des notes durant 13 ans aux Renseignements Généraux) pour construire un récit conforme à la rédaction classique correspondant aux attentes du magistrat. C'est cette dernière partie du travail qui surprend visiblement le plus Raymond, qui ne s'attend pas à consacrer autant de temps à rendre compte sous forme de traces informatiques et papiers. Cette surprise est aussi une déception, même si Raymond ne la formule pas en ces termes : le travail bureaucratique, qui est le plus éloigné de ce qu'il sait faire, prend le pas sur le travail d'investigation, plus proche des ressources acquises au fil de sa carrière sur la voie publique (et surtout à la BAC), comme la collecte de renseignements ou encore la connaissance du milieu délinquant.

*« Tout ce que tu as pu voir, entendre, intéressant l'enquête en cours, il faut que ce soit reporté, transcrit.*

*- Ça c'est lourd ?*

*Ah ! Ça c'est lourd ! C'est très lourd. Tu te déplaces à tel endroit pour diverses raisons, ben faut que tu le mettes. Ça t'a rien apporté, mais faut que tu le mettes. Tu t'es transporté à tel endroit, tu as vu telle personne qui dit avoir vu un véhicule et qui te donne le numéro de la voiture. Mais,*

*c'est vrai le procureur de la République va te dire : "Mais, d'où sort ce véhicule-là ?". C'est tout à fait logique ».*

Ce qui l'aide également à supporter les contraintes bureaucratiques de la position, c'est l'image dominante que la Crim' conserve dans le commissariat, malgré les décalages entre l'idéal et la réalité du travail ordinaire : « Les autres brigades, dit Raymond, pensent de nous "ils font ce qu'ils veulent" ». Les policiers de la Crim' quant à eux, voient bien que leur travail ne correspond pas à ce qu'ils attendaient.

*« La criminelle à Paris, c'était, pouff ! Les mecs toutes les portes s'ouvraient devant eux. Même nous, même nous fonctionnaires de police, alors on voyait bien que la Crim' arrivait, on allait avec eux en intervention, c'était eux les responsables de l'intervention, c'était eux qui tapaient dans les doigts. On devait être à leurs pieds, à leurs bottes, hein ! »*

Malgré tout, ils tiennent encore à entretenir cette distinction et se persuadent au quotidien de leur supériorité en se gaussant, par exemple, du mauvais travail des autres brigades. Raymond en témoigne clairement :

*« On a une brigade de Quart qui avant était la SOS qui prend le tout-venant et qui ont du flagrant délit. (...) C'est vrai que t'as des durs, des têtus, des teigneux, des gars butés qui refusent de parler, qui s'obstinent, nient l'évidence. Donc on va nous donner le dossier. Ils sont à plusieurs, mais y'en a qu'un d'interpellé. Le type, on est là ensemble, on parle, comme là en ce moment tous les deux. On va lui parler et puis il va y avoir cette complicité, parce qu'on a l'habitude. On va lui offrir une cigarette, c'est simple, pour qu'il se détende et puis on va parler. Et là en un quart d'heure de temps, il va nous cracher l'affaire (...). Alors que les autres ça fait 24 heures qu'ils l'ont. Et comme y'a une prolongation de garde à vue et qu'ils n'arrivent pas à le faire cracher et ben ils nous le donnent. Et, nous en un quart d'heure, il nous dit où le pognon il se trouve, qui était avec lui... »*

L'autonomie est présentée comme la base du métier qui permet au policier de la Crim' d'incarner à la fois le chasseur et le chercheur, c'est-à-dire celui qui soulève et résout une belle affaire. Pourtant cette ressource essentielle à la fabrication de l'investigation semble faire défaut dès cette époque (début des années 2000). Les policiers de la Crim' déplorent déjà fortement les injonctions à produire plus de

résultats, la pression à traiter les plaintes concernant de petites délinquances qui arrivaient en flux continu. Ils ne pourraient plus trier et mettre de côté les affaires de « branque ». Ils seraient cantonnés au bureau sans pouvoir mener des enquêtes d'initiatives, ni suivre vraiment les pistes que les enquêtes ouvrent : « On en a de l'initiative, on en a, je te certifie qu'on en a ! Mais on ne le fait pas parce qu'on ne le peut pas, parce qu'on a pas le temps. Parce qu'il y a toujours des dossiers qui nous arrivent ». Les restrictions de liberté sont justifiées par des exigences de rentabilité de plus en plus affirmées.

*« Pour moi, une belle affaire c'est résoudre un fait. Un fait, mais qui va t'amener sur d'autres faits. C'est ça une belle affaire... des ramifications. (...) Des gens organisés, des gens où faut travailler sur eux parce qu'ils ont commis quelque chose... une erreur, c'est sûr ! Mais à toi de la trouver, l'erreur. Y'a de la recherche encore, c'est le métier de chasseur. C'est de la recherche. Mais pour y arriver à trouver cette erreur-là, il faut qu'on te laisse tranquille. Il faut totalement oublier les dossiers que tu as à côté. Tu dois pas être gêné dans le travail que tu as : tu as le nez dedans, tu restes dedans ».*

Raymond s'est intégré à la Crim', mais reste néanmoins en position dominée, au moins statutairement, puisqu'il n'a pas la qualification d'officier de police judiciaire. Il pourrait la décrocher en passant l'examen, mais s'auto-exclut, incertain qu'il est de ses capacités strictement scolaires. Certains gardiens en poste à la Crim', au moment où j'enquête, l'ont acquise depuis peu ou sont en train de la préparer, mais tous sont plus jeunes et ont un niveau scolaire supérieur à celui de Raymond. La possession ou non de cette qualification fonctionne, pour les gardiens de la paix et gradés, comme un critère de distinction interne à la Crim' et aussi comme la matérialisation institutionnelle d'une impasse pour Raymond. S'il est parvenu à grimper de la patrouille à la Crim', à quitter l'uniforme pour les formes procédurales de l'action policière, c'est toujours en empruntant les voies les moins nobles de l'apprentissage, en observant, copiant et recopiant, sur le tas. Lorsque l'obligation est faite de se soumettre à un apprentissage de type scolaire, avec un examen qui valide les acquis, les dispositions de Raymond à se fabriquer par la pratique ne lui sont pas d'un grand



secours, bien au contraire. Il le sait ou plutôt il le sent et s'en fait une raison - il accepte relativement la limite à laquelle il se heurte - au regard de sa trajectoire ascendante. Cette résignation obligée se devine lorsque j'évoque les possibles à venir.

*-Tu aurais envie d'aller ailleurs ?*

*Euh... tu vois si je venais à aller ailleurs, y'a un boulot qui me plairait bien, c'est la PJ [police judiciaire] toujours dans la succession bien entendue de... [sous-entend sa carrière], mais ce qui m'empêche pour l'instant d'y penser à y'aller, c'est le fait que la PJ tu pars deux jours, trois jours, machin, à droite à gauche. Non. Maintenant, c'est ce que je te disais tout à l'heure, t'attrapes 40 ans, enfin tu les as. Quand je suis arrivé à [Bal], les types ils ne pensaient qu'à une chose c'était rentrer chez eux, aller arroser leurs jardins, piquer leurs salades, se mettre devant la télé, regarder les informations, parler avec bobonne à table. Et bien maintenant c'est mon tour ! dit en riant Raymond. Je veux bien partir un coup avec les copains sur une mission, bien sûr, c'est toujours plaisant de partir sur une mission. Mais, quand tu sais que tu es voué à partir tout le temps à droite, à gauche, non ! »*

Raymond évoque l'idéal de la Police judiciaire, ce sacro-saint service perché sur les hauteurs physique et symbolique du commissariat, et dans le même temps donne une explication non-violente - pour lui - à son renoncement, renoncement qui anticipe un probable refus de l'institution.

Les pratiques policières, façonnées par les règles et routines de l'institution, suivent les lignes de tension que dessine la division du travail entre des services plus spécifiquement dédiés au maintien de l'ordre public par la mise en avant du corps de police (uniforme, patrouille, garde...), de services consacrés à l'élucidation et au traitement judiciaire des infractions ou encore de services affectés à la recherche de renseignements. La diversité des missions, des cibles et des méthodes selon les services, explique que l'ordre qui s'y fabrique diffère également et que les modalités d'intervention soient plus ou moins manuelles ou intellectuelles. Alors

que l'ordre public est maintenu par la force ou la dissuasion dans la rue, le désordre comptable est combattu par l'aptitude à démonter des édifices financiers corrompus et la commission d'un crime est élucidée par la réunion de preuves de diverses factures. Cette configuration non exhaustive distribue aussi les pratiques scripturales entre rareté et omniprésence et la ligne de partage, pour imparfaite et symbolique qu'elle soit, sépare action et rédaction. La position occupée dans la division du travail policier implique l'acquisition de savoir-faire et de routines associés au poste. Mais pour que le postulant s'y ajuste tout naturellement, il doit en plus adopter la posture physique et morale (au sens de l'adhésion par corps) qui y correspond. Il doit habiter et être habité par le poste. Pour conserver cette relative adéquation au poste, il ne peut cependant passer outre les exigences institutionnelles (changeantes) qui imposent les conditions de son occupation. Lorsqu'il s'agit de se mettre en règle avec l'institution en convertissant une expérience en certification, ceux qui - comme Raymond - sont peu familiers des apprentissages scolaires, sont dépassés par des nouveaux entrants plus ajustés, eux, à ces exigences. Ces policiers les plus éloignés de la culture scolaire, valorisent ce qui les a promus jusque là et rejettent - parce qu'ils ne peuvent y accéder - les validations formelles de leur expérience. Ils n'ont plus les ressources nécessaires pour s'ajuster aux transformations du métier. Après avoir expérimenté une trajectoire professionnelle et sociale en ascension, ils subissent les contradictions associées au décalage entre des aspirations entretenues par la forte mobilité réalisée et leurs limites annoncées.

La trajectoire de Raymond - dont la progression de carrière est terminée à 40 ans - permet aussi de remettre en cause l'un des mythes policiers qui considère que le métier ne s'apprend pas et que « l'instinct » est l'essence même de l'excellence policière.

---

## Bibliographie

Bourdieu P., 1982 *Leçon sur la leçon*, Paris : Minuit.

Bourdieu P., Mhammeri M., 2003 « Du bon usage de l'ethnologie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 150, p. 9-18.

Muel-Dreyfus F., 1983 *Le métier d'éducateur*, Paris : Minuit.

*Sociétés contemporaines*, 2015 « Penser les rapports de domination avec Alf Lüdtke », p. 99-100.

---